

Les points clés en droit du travail pour le responsable secteur caisses



Confronté à un environnement juridique complexe, le responsable secteur caisses doit connaître ses marges de manœuvre : comment gérer un comportement fautif, les différents cas d'absence (maladie, maternité...), concilier les impératifs imposés par l'activité magasin en respectant les règles en matière de congés ou de durée du travail ?

Respecter le droit du travail ne s'improvise pas...

Cet atelier permet d'intégrer les principes fondamentaux de la législation du travail dans le contexte de management d'une équipe accueil/encaissement pour identifier les spécificités des différents types de contrat, respecter leurs principales règles d'exécution et les procédures de rupture (démission, licenciement, rupture conventionnelle).

Objectifs de la formation

Comprendre l'environnement juridique des relations individuelles et collectives de travail

Intégrer le droit social dans ses pratiques managériales

Acquérir les bons réflexes pour prendre les bonnes décisions et anticiper les risques

Programme réf. : P.FO.ODRWE

- **Se repérer dans les différents contrats**
 - CDI, CDD, intérim, temps partiel, contrat aidé, alternance : se repérer dans les différents contrats
 - Focus sur les dispositifs propres à la convention collective
- **Manager l'activité professionnelle des salariés en intégrant le droit du travail**
 - Suivre et acter la période d'essai
 - Planifier et gérer le temps de travail des équipes (durées maximales, repos, pause,...)
 - Gérer les absences : congés payés, maladie,...
 - Fixer les objectifs et évaluer convenablement ses collaborateurs
- **Prévenir les situations à risques : risques psychosociaux, harcèlement, stress, discrimination**
 - Savoir réagir aux comportements fautifs : acter, prouver et justifier la sanction disciplinaire
- **Connaître les modes de départs des salariés, respecter les procédures et les délais**
 - Réagir face à une démission, un abandon de poste
 - Départ négocié, rupture conventionnelle : ce qu'il faut savoir
 - Les différents motifs de licenciement
- **Evaluer le coût du licenciement**

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

Responsable secteur caisses

Ne nécessite pas de pré-requis

ORGANISATION

Durée : 1 journée (7 heures)

Module de formation sur site

METHODES

Module construit dans un esprit pragmatique, avec des exercices pratiques pour permettre à chacun de prendre le recul nécessaire et d'intégrer les outils et les meilleures pratiques.